



**Coupe de Moselle petites catégories**

**Samedi 17 juin 2023**

**Organisée à la Société d'escrime de Metz**

**Complexe Sportif Belletanche 57000 Metz**

Les épreuves de la Coupe de Moselle M9, M11 et M13 sont ouvertes à tous les jeunes du CIDL, du CREGE et des pays frontaliers (Luxembourg, Belgique et Allemagne) (décision AG CDE5723/11/2022)

Le vainqueur de chaque catégorie est récompensé par une coupe. Les quatre premiers de chaque catégorie recevront une médaille.

<b>Catégories</b>	<b>Appel</b>	<b>Scratch</b>	<b>Début des assauts</b>
<b>M13</b>	10h	10h15	10h30
<b>M9</b>	12h	12h15	12h30
<b>M11</b>	14h	14h15	14h30

**Droit d'engagement à l'individuel :**

10€ à régler sur place

**Arbitrage :**

À partir de 4 tireurs engagés = 1 arbitre

À partir de 9 tireurs engagés = 2 arbitres

L'organisation se réserve le droit d'ajuster les arbitres en fonction du nombre d'inscrits. La liste des arbitres retenus sera communiquée le jeudi précédant l'épreuve.

**Inscriptions :**

Les inscriptions des tireurs et arbitres doivent être enregistrées en ligne sur l'extranet de la FFE avant le mercredi 14 juin 23h59. Les inscriptions des tireurs étrangers devront parvenir au club organisateur à cette même date limite. Aucune inscription ne sera prise sur place au jour de la compétition.

**Formule :**

Un tour de poule sans éliminés avec décalage par club puis tableau d'élimination directe sans repêchage. La 3ème place n'est pas tirée.

**Règlement :**

Application du règlement fédéral 2022/2023 pour les catégories concernées. Se référer plus particulièrement au chapitre relatif au « Guide des bonnes pratiques pour les catégories M5 à M13 ».

## **Rappels particuliers :**

**Accès aux pistes limité aux tireurs, entraîneurs, arbitres et organisateurs.** Port de chaussures de sport propres obligatoires.

Tenue blanche complète 350N FFE norme CE avec sous-cuirasse de protection 350N pour les M9 et M11, 800N pour les M13. Bas d'escrime ou chaussettes hautes.

Application de la réglementation FFE pour les tireurs étrangers (catégories, équipements, etc.)

Rappel : Les écussons ou blasons divers ne doivent pas être apposés du côté bras armé.

Contrôles par les arbitres des tenues avant chaque poule et pour chaque match du tableau d'élimination directe. Les armes sont contrôlées par les arbitres avant chaque match.

Il est rappelé que « les tireurs s'arment, s'équipent et s'habillent sous leur propre responsabilité », en l'occurrence sous celle de leur parent ou accompagnateur.

## **Règle de courtoisie :**

En application des directives de la FFE, des recommandations de la CNA et de la commission des éducateurs ainsi que du règlement des épreuves d'escrime (articles T.109, T.111) :

« Les spectateurs, accompagnateurs ou enseignants ne doivent en aucun cas :

- troubler l'ordre,
- intervenir directement auprès de l'arbitre ou lui manquer de respect,
- prodiguer de conseils techniques (règle de non intervention) pendant les matchs de poules ou d'élimination directe (sauf par l'accompagnateur durant les périodes réglementaires de repos dévolues à cet effet) ».

Par ailleurs « l'arbitre pourra autoriser un tiers à apporter une aide aux enfants pour autant que la règle de non intervention pendant l'assaut soit strictement

respectée. Toutes les fautes doivent être sanctionnées et expliquées » (en application de l'article T.131-2).

Le non-respect de ces règles entraînera l'application des sanctions prévues au règlement arbitral en vigueur (article T.81 et suivants, article T.170 relatif au tableau récapitulatif des sanctions).

**Restauration :**

Restauration et buvette sur place.

Interdiction de consommer aux abords des pistes d'escrime.

La salle est propre à votre arrivée, elle doit l'être à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises à disposition à cet effet.

Merci pour votre compréhension.

**Contacts :**

MOINARD Etienne

etienne.moinard@gmail.com

06 32 40 58 07